

OFFICIER – INSTRUCTEUR

SECTION AIR EALAT – DAX OU LE LUC

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Les détachements Air au sein des bases école de Dax et du Luc forment l'ensemble des pilotes hélicoptères des différentes armées et ministères.

Dédiées à l'instruction initiale des élèves pilotes, ces écoles délivrent une formation militaire reconnue au niveau civil par la DGAC.

POSTE

INSTRUCTEUR EN ECOLE.

Recrutement comme instructeur (FIH) avec la perspective d'accéder au cas par cas à des qualifications supérieures (TRE, FEH, FIEH,...)



PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 42 ans** à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas été en échec lors d'une sélection ou d'une formation dans une école du personnel navigant du MinArm.

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac+3 (ou équivalent) ou de plus de 4 ans d'expérience professionnelle en qualité de pilote civil ou militaire**

PRE-REQUIS AERONAUTIQUES

- Vous détenez un CPL (H) théorique
- Vous détenez une licence CPL (H)
- Vous totalisez plus de 1000h de vol (expérience JVN et IFR souhaitable)
- Vous êtes titulaire du certificat FCL055 niveau 5 ou plus
- Vous détenez un certificat médical classe 1 à jour sans restriction

QUALITES RECHERCHEES

- Disponibilité et capacité de remise en question
- Goût de l'instruction
- Expérience en milieu interarmées

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

PRÉSÉLECTION

La présélection s'effectue sur **dossier**. Les candidats présélectionnés devront se rendre disponibles pour une première phase de sélection en semaine 48 ou 49/2021 (sur deux journées).

SÉLECTION

Les candidats présélectionnés retenus seront convoqués en sélection pour effectuer les épreuves suivantes:

- Entretiens et épreuve de groupe
- Visite médicale d'aptitude militaire
- Séance sur simulateur de l'armée de l'air
- Épreuves de sport
- Enquête de sécurité

CONTRAT

Engagement initial par le biais d'un contrat réserve jusqu'à 90 jours. Un contrat d'officier commissionné vous sera proposé à l'issue d'une période d'adaptation en unité. La durée minimale est de trois ans.

FORMATION

Formation militaire initiale du réserviste de 2 semaines sur la base aérienne d'Évreux et formation officier de 5 jours à l'École de l'Air et de l'Espace.

Affectation au détachement air de l'EALAT de DAX ou du LUC à l'issue de l'ensemble des épreuves de sélection et de la formation militaire et de l'officier, en fonction des capacités d'accueil des unités.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

Capitaine 4^{ème} échelon : 3 800 € net (primes personnel navigant incluses)

** À titre indicatif, à compter de la signature du contrat d'officier commissionné, à l'arrivée en unité opérationnelle. Solde pour un célibataire, sans enfant, logé sur site. Données non contractuelles.

**DATE LIMITE DE DEPOT EN CIRFA LE
05/11/2021**

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DU DEPOT DE LA CANDIDATURE

- CV aéronautique
- Lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie recto/verso de la licence de vol
- Copie du certificat d'aptitude médicale (classe 1) sans restriction
- Copie du diplôme de l'ATPL ou CPL théorique
- Copie du carnet de vol (logbook) faisant apparaître les heures demandées.